

## Formation Prévention des risques d'incendie

Articles R. 4227-39 et L. 6313-1 du Code du travail  
Respect du décret qualité des Organismes de formation

**Carsat** Retraite & Santé  
Rhône-Alpes  
autotavail

Organisme habilité par la CARSAT

Organisme n° 82 38 041283 8



### Publics concernés

Personnel nommé pour mettre œuvre les moyens d'extinction en cas d'incendie et présentant les aptitudes médicales requises.

### Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable d'intervenir efficacement en cas d'incendie.

### Supports pédagogiques

Audiovisuels, méthode et exercices interactifs, référentiels.

### Programme et modalités pédagogiques

#### Contenu théorique

Analyse du risque dans le milieu professionnel.

Le feu

- Conditions de déclenchement d'un incendie.
- Triangle du feu.
- Différentes classes de feu.
- Combustions.
- Modes de propagation.

L'alarme et l'alerte

- Reconnaissance du système d'alarme de l'entreprise
- Moyens d'information du personnel.
- Consignes de sécurité.
- Points de regroupement.
- Informations à transmettre aux secours.

Les moyens d'extinction

- Caractéristique de chaque extincteur.
- Reconnaître un appareil par rapport au risque.
- Explication et description d'un RIA (Robinet d'Incendie Armé).
- Conduite à tenir devant un début d'incendie.

#### Contenu pratique

Manipulation des extincteurs sur feu réel écologique

- Protection individuelle et mise en œuvre d'un RIA.
- Pratique d'extinction de feu d'origine grasseuse.

#### Évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation.

Validation des connaissances et des compétences par le formateur.



### Documents de fin de formation et statut du formateur

Attestation de formation et certificat d'aptitude. Formateur diplômé et reconnu par les instances.

#### Formation initiale

Durée ½ jour, soit 4 heures  
Groupe 10 participants maximum

#### Formation recyclage annuel

Durée ½ jour, soit 4 heures  
Groupe 10 participants maximum